

ANIMATION MUTUALISÉE DES SITES

NATURA2000 B6/FR 820 1658 « VALLEE DE L'ÉYRIEUX ET SES AFFLUENTS »

ESPACE NATUREL SENSIBLE « BOUTIÈRES »

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU COPIL DU 05 SEPTEMBRE 2022

(SALLE POLYVALENTE - LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX)

PERSONNES PRÉSENTES

Jean-Pierre ANCHISI (Vice-Président au Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche et Président du Comité de pilotage Natura 2000 B6), Sylvette BERRAUD WILLIAMS (Elu pairie de Saint-Maurice-en-Chalencon), Eliane BORDIGONI (Elue Mairie de Saint-Vincent-de-Durfort), Dominique BRESSOT (Maire de la commune du Belsentes), Loïc CHARDON (Office Nationale de la Forêt), Valérie CHARVILLAT (Syndicat Mixte Eyrieux Clair), Guillaume CHEVALIER (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche), Jérôme COSTE (Maire de Saint-Etienne-de-Serre), Sébastien CUCHEVAL (Major à la Gendarmerie des Ollières-sur-Eyrieux), Martine GRIVAUD (DDT 07), Thierry CLUZEL (Comité Départemental Olympique et Sportif), Laurent HILAIRE (Elu commune de Saint-Julien-du-Gua), Carine HOPP (Conseil Départemental de l'Ardèche), Laurence JULLIAN (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes), Laetitia SERRE (Conseillère départementale et présidente du comité de site de l'ENS « Boutières »), Bastien LEBRA (Association Agréée de Pêche et de Protection de Milieux Aquatiques « de l'Eyrieux au Rhône »), Marc LUTZ (Responsable service Biodiversité - PNR des Monts d'Ardèche), Bruno PASTUREL (technicien forêt - Centre Régional de la Propriété Forestière), Christian SALENDRES (Elu Mairie de La-Voulte-sur-Rhône)

PERSONNES EXCUSEES

Olivier AMRANE (Président Conseil Départemental de l'Ardèche), Rémy BOURRET (technicien Eau Assainissement Communauté de communes Val'Eyrieux), Georges COLOMBEL (Société Botanique de l'Ardèche), Sophie COSTE-DURIEUX (Animatrice Natura2000 - Le Pouzin), Théo DUPERRAY (Expert astacicole), Christian FERROUSSIER (Maire – Commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux), Jean Yves MEYER (Président de l'Agence de Développement du Tourisme de l'Ardèche), Elise THELEMAQUE (Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche), Fabienne MUNOZ (Présidente de la Chambre des métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche), Sylvain Perry (Chargé de mission Environnement à la Compagnie Nationale du Rhône), François LEMAITRE (Technicien Mobilité-itinérance Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche),

OBJET DE LA REUNION :

La réunion avait pour ordre du jour :

- Présentation du bilan de l'animation Natura 2000/ENS Eyrieux Boutières pour l'année 2022,
- Echanges et questions diverses,
- Pour les élus présents, votes :
 - De la structure animatrice, porteuse de l'animation du site Natura 2000 pour les 3 années à venir 2023-2025,
 - Du président du comité de pilotage local,
- Sortie sur le terrain : visite du chantier de restauration de milieu en faveur du Lézard ocellé sur la commune de Saint-Etienne-de-Serre (20 minutes de routes depuis Les-Ollières-sur-Eyrieux)

DEROULEMENT DE LA REUNION

La séance est introduite par le président du Comité de pilotage Natura2000 du site « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents », Jean Pierre ANCHISI, puis par la Présidente de l'Espace Naturel Sensible « Boutières » Laetitia SERRE. Tous deux font référence à la particularité climatique de cette année 2022 où la sécheresse a fortement sévit, signe d'un réchauffement climatique qui est désormais une réalité et dont chacun doit prendre conscience. Ils rappellent que cette évolution climatique va avoir des conséquences importantes sur notre territoire, particulièrement au niveau de la raréfaction de la ressource en eau, incidences fortes sur les populations et activités humaines mais aussi sur la biodiversité.

Il est fait le choix, avant de présenter le bilan de l'animation du site Natura2000/ENS Eyrieux Boutières, de procéder aux votes :

⇒ VOTES DE LA STRUCTURE ANIMATRICE ET DU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE DU SITE B6

Martine GRIVAUD (DDT 07), représentant à ce moment précis le Préfet de l'Ardèche, prend la présidence de la séance et met en œuvre le protocole de vote pour la structure animatrice du site Natura 2000 « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » et le président du comité de pilotage.

Vote pour le choix de la structure animatrice par les élus présents

Le PNR des Monts d'Ardèche a proposé sa candidature pour assurer l'animation du site B6. Aucune autre structure ne s'est portée candidate.

Avis défavorable	0
Abstention	0
Avis favorable	10

Le PNR des Monts d'Ardèche est élu structure animatrice à l'unanimité par les collectivités.

Vote pour le choix du président de comité de pilotage par les élus présents

Monsieur Jean Pierre ANCHISI, vice-président au PNR des Monts d'Ardèche et élu à Chalenccon propose sa candidature. Aucun autre élu ne souhaite se présenter pour la présidence du comité de pilotage local.

Avis défavorable	0
Abstention	0
Avis favorable	10

Monsieur Jean Pierre ANCHISI est élu président du comité de pilotage local Natura2000 à l'unanimité des collectivités. A ce titre, il remercie l'ensemble des partenaires, associations ainsi que l'animateur du site. Il partage avec les présents son intérêt pour cette présidence, en évoquant son plaisir à travailler sur les différents sujets territoriaux au travers du prisme de la biodiversité, tout particulièrement l'agriculture, dont il est impliqué par ailleurs, ainsi que les questions de l'eau.

Laetitia SERRE félicite Jean-Pierre ANCHISI pour cette réélection et souligne l'importance de la mutualisation des 2 politiques, Natura2000 et ENS.

Après les votes, Guillaume CHEVALIER animateur Natura2000/ENS du site Eyrieux-Boutières, débute sa présentation du bilan de l'animation pour l'année 2022 en précisant que son exposé s'appuiera sur un diaporama projeté (*document téléchargeable sur le site internet « Vallée de l'Eyrieux et ses affluents » - rubrique « suivre et participer/Documents à consulter, à télécharger »*). Il invite les personnes présentes à intervenir lorsqu'elles le souhaitent tout au long de cette présentation.

Investigations sur les chauves-souris au niveau de la commune de Beauchastel

A l'issue de la présentation de l'étude du risque de collision des chauves-souris par les véhicules circulant sur la route départementale 21 à hauteur de Beauchastel (étude réalisée par la LPO), la Direction Départemental des Territoires de l'Ardèche pose la question de savoir si les îlots boisés identifiés comme à enjeux pour le déplacements des chauves-souris au sein du tissu urbain de Beauchastel (corridors identifiés entre leur gîte et la rivière Eyrieux) ont bien été intégrés en tant qu'Espaces Boisés Classés au moment de la révision du PLU de Beauchastel. Aucun des présents n'a pu répondre à cette question. Après vérification sur la plateforme « géoportail de l'urbanisme », les milieux boisés identifiés comme à enjeux pour le déplacement des chauves-souris ont bien été inscrits au PLU de Beauchastel comme Espaces Boisés Classés.

D'autre part, toujours dans le cadre de cette étude sur les déplacements des chauves-souris et le risque de collision sur l'axe routier D 21, il est évoqué qu'un nombre important de chauves-souris passe sous la route au travers de passages souterrains. Ces ouvertures sont équipées d'éclairage, se pose alors la question de ce dernier qui peut perturber leur utilisation par les chauves-souris.

Enfin, Guillaume CHEVALIER évoque le gîte d'importance régionale présent à Beauchastel, où sont présentes une colonie d'environ 150 Murins à oreilles échancrées et une colonie d'environ 150 Grands rhinolophes. Les chauves-souris ont établi leur gîte dans une vieille grange servant de garage à une personne qui en est locataire. Ce garage est vieillissant, et aujourd'hui la personne qui le loue « compose » avec les chauves-souris. Tous les 2 à 3 ans la LPO, en accord avec la locataire, vient nettoyer le guano accumulé afin de faciliter cette cohabitation.

Pour autant, rien n'est acquis sur la pérennité de ce gîte, les propriétaires pourraient avoir l'envie de rénover ce garage, ou bien la locataire actuelle pourrait partir et être remplacée par des locataires ne souhaitant pas « cohabiter » avec les chauves-souris. Guillaume CHEVALIER précise alors qu'il a en projet de rentrer en contact avec les propriétaires de cette grange afin de leur évoquer l'enjeu qu'elle représente et les accompagner, s'ils en sont d'accords, dans la conservation de ce gîte.

Guillaume CHEVALIER poursuit sa présentation, qui ne suscite pas de questions ou de remarques particulières de la part des présents, quelques réactions générales en lien avec la contamination en cours par la peste de l'écrevisse sur la Veyruègne et la Gluèyre et de la non possibilité d'agir efficacement pour stopper cette épidémie.

Dotation Natura 2000 aux communes

A l'occasion de la présentation des chiffres des dotations qui sont faites par l'Etat aux communes au titre que leur territoire se trouve soit totalement ou en grande majorité dans un site Natura2000, la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche rappelle ce qu'est cette dotation et comment elle est versée aux communes. Car il n'est pas évident pour ces dernières, compte tenu de la manière dont cette dotation est versée, de faire le lien avec Natura2000. Le versement est fait de façon automatique par la préfecture en fin d'année dans le cadre de la dotation aux communes. Ces dernières n'ont aucune démarche à faire.

Il est stipulé à cette occasion par plusieurs personnes présentes qu'il serait intéressant d'aller à la rencontre des communes touchant cette dotation afin de clairement faire le lien avec Natura2000, et de proposer aux communes qui en sont bénéficiaire d'en consacrer une partie à des actions sur la thématique de la biodiversité. Il est évoqué notamment que cela pourrait permettre de soutenir/construire des projets pédagogiques avec les écoles de ces communes, en référence aux « Coups de pousse éducatifs » du PNR des Monts d'Ardèche ou de l'accompagnement pédagogique mis en œuvre avec le Syndicat Eyrieux Clair.

Ambroisie

Interviennent des échanges sur les espèces exotiques envahissantes et plus particulièrement sur l'Ambroisie que l'on retrouve en nombre, notamment au bord des axes routiers comme les départementales 21 et 120. Il est demandé pourquoi n'est-elle pas fauchée le long des routes départementales ? Laetitia SERRE précise que normalement chaque commune doit avoir un référent Ambroisie qui a pour mission de repérer là où la plante est présente et organiser localement des actions de prévention ou de lutte contre la prolifération de cette plante. Il est notamment partagé l'existence d'une association « Stop Ambroisie ».

Contexte financier vis-à-vis de la prise de gouvernance de Natura 2000 par la Région

Au moment de présenter le bilan financier et plus particulièrement les projections pour 2023, Jean Pierre ANCHISI prend la parole pour bien préciser que cela reste du prévisionnel car beaucoup de flou et donc d'incertitude sur l'avenir de Natura 2000 puisque, la Région qui est devenue l'organe de gouvernance de cette démarche européenne, n'a à ce jour pas établi de feuille de route. Des reliquats financiers de l'Etat vont permettre d'assurer l'animation des sites Natura 2000 pour l'année 2023, mais qu'à ce jour il n'y a pas de visibilité au-delà.

Stratégie zones humides – 5 ans en 2023

Concernant les actions projetées sur les zones humides, Valérie CHARVILLAT précise qu'en 2023 nous serons à mi-parcours de la charte zone humide mise en œuvre à l'échelle du bassin versant de l'Eyrieux par le Syndicat Eyrieux Clair et le Conservatoire des Espaces Naturels, en partenariat avec les autres gestionnaires de milieu tel que le PNR. A ce titre, il est prévu qu'un moment dédié à la restitution des actions à la mi-chartre soit organisé, comprenant le renouvellement de la signature de celle-ci par les partenaires.

Fin de réunion - Sortie de terrain

Le nombre de personnes intéressées par la sortie de terrain prévue suite à la réunion étant très restreint, il est décidé de l'annuler.

La réunion se termine à 17h30.

CONTACT

Pour tous renseignements, contacter :

Guillaume CHEVALIER

gchevalier@pnrma.fr

Téléphone : 06 16 70 46 88

Laetitia SERRE
Présidente du comité de site de
l'ENS « Boutières »



Jean Pierre ANCHISI
Président du comité de pilotage du site Natura2000
« Vallée de l'Eyrieux et ses affluents »

